

Image not found or type unknown



Appel , decision de refus du juge des tutelles

Par **sabasié**, le **09/11/2015** à **18:09**

Je suis tutrice d'un mineur. J'ai sollicité une mainlevée ,(l'actif étant nul, la mère en capacité de s'occuper de son fils),et une remise de dettes du mineur à l'égard de sa mère bénéficiaire de minima sociaux(très argumentée).le juge a refusé par écrit. Puis je faire appel de cette décision? Je vous remercie de votre aide ;